

18/03/2024

Nouveau partenariat entre l'AFL et le Cerema pour valoriser l'expertise et l'ingénierie au service des collectivités.

L'AFL, la banque des collectivités, et le Cerema, établissement public qui accompagne l'Etat et les territoires dans la transition écologique, ont renouvelé leur partenariat pluriannuel. Conclue jusque 2026, cette convention inscrit dans le temps les actions conjointes menées par le Cerema et l'AFL au bénéfice de leurs collectivités adhérentes et vise à partager l'expertise des deux organismes.



Un deuxième partenariat pour poursuivre l'action au service de la transition écologique dans les collectivités

Le Cerema est aujourd'hui l'expert public de l'adaptation au changement climatique des territoires et intervient auprès de l'État, des collectivités et des entreprises. Il développe au



Contacts presse

Matthieu BIERCE - Chargé des relations presse
matthieu.bierce@agence-france-locale.fr - 06 38 45 88 60
Virginie DESTÉZ - Chargée de communication institutionnelle
virginie.destez@cerema.fr - 06 64 49 37 44

quotidien des savoirs scientifiques et aide à déployer des solutions techniques pour sécuriser et améliorer le cadre de vie des citoyens. Présent à toutes les échelles des territoires, il offre des solutions adaptées et facilement mobilisables notamment pour ses 880 collectivités adhérentes : 16 régions, 80 départements, 373 groupements de collectivités et 413 communes.

L'AFL est la banque publique de développement française créée par et pour les collectivités afin d'incarner une finance responsable exclusivement dédiée au financement de l'investissement public local. Elle compte, au 31 décembre 2023, 776 collectivités actionnaires, dont 5 régions, 12 départements, 543 communes et 123 intercommunalités : 15 métropoles, 8 communautés urbaines, 6 EPT, 39 communautés d'agglomération et 61 communautés de communes.

« La transition écologique n'advient pas sans les collectivités, 75 % des leviers identifiés par la stratégie nationale bas-carbone sont territoriaux. Pour mener à bien ce chantier, et en particulier celui de l'adaptation au changement climatique, elles ont besoin d'être accompagnées sur le plan du financement et de l'ingénierie. Le renouvellement de ce partenariat permet de renforcer cet accompagnement. », confirme Yves Millardet, Président du Directoire de l'AFL.

« Alors que les collectivités territoriales sont véritablement en première ligne face au défi de l'adaptation aux effets du changement climatique, leur accès aux deux leviers essentiels que constituent d'une part le financement et d'autre part l'expertise technique, est fondamental. Nous sommes ainsi très attachés à ce partenariat qui renforce les solutions mises à disposition de nos collectivités adhérentes respectives, pour engager ou accélérer leurs dynamiques de transition. » affirme Pascal Berteaud, Directeur général du Cerema.

Partager l'expertise au bénéfice des collectivités

L'échange d'expertises entre l'AFL et le Cerema poursuit les objectifs suivants :

- Permettre l'accès des collectivités à des sources diversifiées de financement et à l'ingénierie nécessaire pour faire face aux défis de la transition écologique, de l'adaptation au changement climatique, ou de la résilience territoriale ;
- Valoriser des innovations de la finance durable et accompagner les collectivités dans la définition de leurs besoins de financement ;
- Partager l'expertise de chacun des deux partenaires sur ces questions.

Il se matérialisera notamment par des interventions dans les webinaires organisés pour les collectivités autour des thématiques de la transition, ainsi que par l'association du Cerema aux études réalisées par l'AFL portant sur le financement de la transition écologique.

Ainsi, le Cerema fait partie du comité de pilotage des études publiées par l'AFL en partenariat avec l'INET sur la transition écologique dans les collectivités. L'étude parue en 2023 portait sur la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités, et une nouvelle étude à paraître fin mars 2024 sera consacrée au le financement des politiques de l'eau par les collectivités territoriales.

A propos de l'AFL

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des



Contacts presse

Matthieu BIERCE - Chargé des relations presse

matthieu.bierce@agence-france-locale.fr - 06 38 45 88 60

Virginie DESTÉZ - Chargée de communication institutionnelle

virginie.destez@cerema.fr - 06 64 49 37 44

projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêt. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »

A propos du Cerema

« Le Cerema est un établissement public relevant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, premier établissement à pilotage partagé entre l'État et les collectivités territoriales. Il est présent partout dans l'hexagone et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 500 agents.

Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral. »



Contacts presse

Matthieu BIERCE - Chargé des relations presse

matthieu.bierce@agence-france-locale.fr - 06 38 45 88 60

Virginie DESTÉZ - Chargée de communication institutionnelle

virginie.destez@cerema.fr - 06 64 49 37 44